

Sébastien JUMEL Jean-Paul LECOQ Fabien ROUSSEL

> Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République. Palais de l'Élysée, 55 rue du faubourg Saint-Honoré, 75 008, Paris.

> > Paris, le 21 octobre 2021

Objet : Avenir du secteur de l'industrie aérospatiale

Monsieur le Président de la République,

Lors de la présentation du plan « France 2030 » le 12 octobre dernier, vous avez insisté sur la nécessité de participer à la conquête du « New Space » dans les prochaines années pour la France et l'Europe. Or, devant les premiers éléments de financements annoncés dans le cadre de ce plan – autour de 2 milliards d'euros d'ici 2030 pour l'aérospatial – les salariés des entreprises du secteur et bon nombre de spécialistes craignent que ce plan ne soit pas à la hauteur des enjeux qui traversent la question spatiale : de la création d'une constellation européenne de grande dimension, au traitement des débris spatiaux, aux enjeux de la défense spatiale, jusqu'à la maîtrise des données numériques issues de l'espace. Nous ne pouvons plus nous permettre aujourd'hui de manquer ce virage, d'autant que depuis plusieurs années, la France et l'Europe n'ont pas fait démonstration de grandes ambitions à l'égard de l'espace, au détriment d'ailleurs de l'emploi et des synergies industriels.

La création de la holding « ArianeGroup » en 2014, est une des illustrations de l'absence de véritable vision stratégique de la part de l'État, de l'Union européenne et des actionnaires privés. Des renoncements à propos de certains choix technologiques et investissements ont conduit l'entreprise à poursuivre le développement de produits technologiques qui accumulent à cette heure de nombreuses années de retard. Ce choix stratégique nous place dans une situation aujourd'hui, en France comme en Europe, à observer la montée en puissance de la concurrence chinoise et américaine en particulier, autour de SpaceX par exemple, sans pouvoir apporter une alternative ambitieuse à court terme.

Ce retard industriel et technologique s'explique par au moins trois facteurs.

Le premier, et le plus grave, est évidemment la conséquence du désengagement massif de l'État-stratège au sein de nos entreprises aérospatiales et de nos institutions de recherche fondamentale et de développement. Les montants alloués à la recherche, au travers du CNES et de l'ONERA, n'ont cessé de décroître ces dernières décennies au profit d'une rationalisation financière aveugle aux intérêts de la Nation.

Le deuxième facteur, c'est le fonctionnement des investissements au sein de l'Agence spatiale européenne, qui posent des problèmes de rationalité industrielle qu'il faudra un jour dépasser, notamment sur la question du retour géographique. Ces investissements sont nécessaires pour que nos entreprises atteignent des tailles critiques et soient crédible au niveau international.

Le troisième facteur porte sur l'absence d'intérêts convergents entre l'Allemagne et la France qui ralentissent considérablement le projet spatial européen, et qui engendre une très forte désorganisation, qui se traduit par un plan de licenciement d'ampleur au sein d'Ariane Group qui prévoit la suppression de 2500 emplois d'ici 2025 et la délocalisation de certaines productions de pointes sans aucune logique industrielle. Une coopération européenne renforcée est donc nécessaire, mais les efforts diplomatiques pour faire converger ces intérêts ne doivent pas mettre en gage notre souveraineté, ni notre industrie française et ses extraordinaires savoir-faire. Vous devez tout faire pour maintenir ce tissu spatial français si performant et si précieux. Pour cela, sortez des logiques court-termistes du marché, et renouez avec l'État-stratège, et la recherche.

Monsieur le Président, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne du premier semestre 2022, notre pays doit ouvrir le débat sur le renforcement du projet spatial européen. Alors que les tensions à propos de la maîtrise de l'espace se multiplient, notamment autour des enjeux liés à l'utilisation des différentes orbites, à la gestion du trafic spatial, autour des enjeux de la gestion des fréquences ainsi qu'autour de l'arsenalisation de l'espace, la France et l'Europe doivent proposer un nouveau chemin stratégique ambitieux, renforcer notre industrie spatiale, mais également la place de l'Union européenne dans les instances multilatérales liées aux questions spatiales comme le Comité des Nations Unies sur les usages pacifiques de l'espace extraatmosphérique (COPUOS), l'Union international des télécommunications, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour organiser au mieux les standards de conceptions et de destruction des satellites, et pour faire en sorte que la loi française de 2008 sur les opérations spatiales soit portée à l'échelle de l'Union européenne.

Un très long chemin reste à parcourir pour que l'Union européenne devienne la puissance spatiale qu'elle devrait être, et il est indispensable que la Présidence française de l'Union européenne en constitue l'impulsion.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président de la République, nos respectueuses salutations.

Les signataires :

Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime ; Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime ; Fabien Roussel, député du Nord.